



Groupe Colabor Inc.

**États financiers consolidés
au 26 décembre 2015 et au
27 décembre 2014**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers consolidés	
États consolidés du résultat	4
États consolidés du résultat global	5
États consolidés des variations des capitaux propres	6
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	7
États consolidés de la situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 62



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux actionnaires de
Groupe Colabor Inc.

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Colabor Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 26 décembre 2015 et au 27 décembre 2014 et les états consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte

également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Colabor Inc. au 26 décembre 2015 et au 27 décembre 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 16 mars 2016

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A115028

Groupe Colabor Inc.

États consolidés du résultat

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2015 \$	2014 \$
Ventes de marchandises	6	1 506 280	1 431 725
Charges opérationnelles, excluant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements	7	<u>1 479 976</u>	<u>1 401 579</u>
Résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements		<u>26 304</u>	<u>30 146</u>
Frais non liés aux opérations courantes	8	4 123	5 426
Perte de valeur sur placement en actions		1 731	2 310
Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles	11 et 12	33 756	55 740
Amortissement des immobilisations corporelles	10	3 995	4 570
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	<u>11 456</u>	<u>14 695</u>
		<u>55 061</u>	<u>82 741</u>
Résultat opérationnel		<u>(28 757)</u>	<u>(52 595)</u>
Charges financières	23	<u>12 968</u>	<u>13 013</u>
Résultat avant impôts		<u>(41 725)</u>	<u>(65 608)</u>
Charges d'impôts			
Exigibles	13	(357)	1 166
Différés	13	<u>(7 604)</u>	<u>516</u>
		<u>(7 961)</u>	<u>1 682</u>
Résultat		<u>(33 764)</u>	<u>(67 290)</u>
Résultat de base et dilué par action	24	<u>(1,23)</u>	<u>(2,48)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.

États consolidés du résultat global

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Résultat	(33 764)	(67 290)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement au résultat		
Actif financier disponible à la vente		
Perte de l'exercice	(1 877)	(2 310)
Reclassement au résultat de la perte cumulée	1 731	2 310
Couverture des flux de trésorerie		
Perte de la période		(190)
Reclassement au résultat		268
Impôts sur les autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement au résultat	20	(21)
	<u>(126)</u>	<u>57</u>
Autres éléments du résultat qui ne seront pas reclassés au résultat		
Réévaluation de l'obligation au titre de la retraite	93	(1 108)
Impôts sur les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au résultat	(25)	288
	<u>68</u>	<u>(820)</u>
Total des autres éléments du résultat global	<u>(58)</u>	<u>(763)</u>
Total du résultat global	<u><u>(33 822)</u></u>	<u><u>(68 053)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital-actions	Options de conversion des débetures convertibles	Surplus d'apport	Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions	Actif financier disponible à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Déficit	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 décembre 2014	209 972	1 742	1 563	(381)	-	-	(112 074)	100 822
Résultat de l'exercice							(33 764)	(33 764)
Autres éléments du résultat global								
Perte sur l'actif financier disponible à la vente					(1 877)			(1 877)
Reclassement aux résultats					1 731			1 731
Réévaluation de l'obligation au titre de la retraite							93	93
Impôts sur les autres éléments du résultat global					20		(25)	(5)
Total du résultat global	-	-	-	-	(126)	-	(33 696)	(33 822)
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions			317					317
Transactions avec les propriétaires	-	-	317	-	-	-	-	317
Solde au 26 décembre 2015	209 972	1 742	1 880	(381)	(126)	-	(145 770)	67 317

	Capital-actions	Options de conversion des débetures convertibles	Surplus d'apport	Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions	Actif financier disponible à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Déficit	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2014	208 622	1 742	1 326	(381)	-	(57)	(37 439)	173 813
Résultat de l'exercice							(67 290)	(67 290)
Autres éléments du résultat global								
Perte sur l'actif financier disponible à la vente					2 310			2 310
Reclassement aux résultats de la perte cumulée sur l'actif financier disponible à la vente					(2 310)	268		(2 042)
Perte sur la couverture des flux de trésorerie						(190)		(190)
Réévaluation de l'obligation au titre de la retraite							(1 108)	(1 108)
Impôts sur les autres éléments du résultat global						(21)	288	267
Total du résultat global	-	-	-	-	-	57	(68 110)	(68 053)
Dividendes déclarés							(6 525)	(6 525)
Émission d'actions (note 5)	1 350							1 350
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions			237					237
Transactions avec les propriétaires	1 350	-	237	-	-	-	(6 525)	(4 938)
Solde au 27 décembre 2014	209 972	1 742	1 563	(381)	-	-	(112 074)	100 822

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2015 \$	2014 \$
Activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		(41 725)	(65 608)
Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles	11 et 12	33 756	55 740
Amortissement des immobilisations corporelles	10	3 995	4 570
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	11 456	14 695
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		(278)	(197)
Variation des provisions		(400)	(568)
Dépréciation du placement en actions dans Investissements Colabor Inc.		1 731	2 310
Charges financières	23	12 968	13 013
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	22	317	237
		<u>21 820</u>	<u>24 192</u>
Retenues d'impôts		290	187
Variation nette du fonds de roulement	25	6 064	8 049
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>28 174</u>	<u>32 428</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	5	100	(11 984)
Variation des prêts à recevoir		38	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10	(1 608)	(1 504)
Dispositions d'immobilisations corporelles		435	243
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	(3 132)	(3 481)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(4 167)</u>	<u>(16 726)</u>
Activités de financement			
Emprunt bancaire		(6 544)	(15 203)
Paiements en vertu de contrats de location		(578)	(632)
Émission d'actions			(8)
Dividendes payés			(6 525)
Paiement de soldes de prix d'achat		(1 000)	(11 318)
Remboursement de la dette à long terme			(15 000)
Émission de dette à long terme, net des frais afférents			42 087
Charges financières payées	23	(11 209)	(11 057)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>(19 331)</u>	<u>(17 656)</u>
Variation nette du découvert bancaire		4 676	(1 954)
Découvert bancaire au début		<u>(8 782)</u>	<u>(6 828)</u>
Découvert bancaire à la fin		<u>(4 106)</u>	<u>(8 782)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.

États consolidés de la situation financière

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2015 \$	2014 \$
ACTIF			
Courant			
Clients et autres débiteurs	9	104 351	124 729
Actifs d'impôts recouvrables		1 568	1 500
Stock		87 282	92 693
Frais payés d'avance		2 936	3 069
Prêts à recevoir		131	
<i>Actif courant</i>		<u>196 268</u>	<u>221 991</u>
Non courant			
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	27	926	2 803
Prêts à recevoir		576	
Immobilisations corporelles	10	15 835	16 419
Immobilisations incorporelles	11	62 844	93 675
Goodwill	12	84 130	94 569
Actifs d'impôts différés	13	2 089	
<i>Actif non courant</i>		<u>166 400</u>	<u>207 466</u>
Total de l'actif		<u><u>362 668</u></u>	<u><u>429 457</u></u>
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Courant			
Découvert bancaire		4 106	8 782
Fournisseurs et autres crédateurs		93 530	110 193
Remises à payer		8 301	10 481
Soldes de prix d'achat à payer	15		869
Emprunt bancaire	18	1 000	6 000
Obligations découlant de contrats de location	16	497	445
Produits différés		515	14
Provisions	17	1 174	1 655
<i>Passif courant</i>		<u>109 123</u>	<u>138 439</u>
Non courant			
Emprunt bancaire	18	87 038	88 076
Dettes à long terme	19	42 295	42 181
Débetures convertibles	20	48 859	48 086
Obligations découlant de contrats de location	16	2 376	864
Obligation au titre de la retraite	22.3	1 271	1 406
Provisions	17	3 816	3 500
Passifs d'impôts différés	13	573	6 083
<i>Passif non courant</i>		<u>186 228</u>	<u>190 196</u>
Total du passif		<u><u>295 351</u></u>	<u><u>328 635</u></u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	21	209 972	209 972
Déficit		(145 770)	(112 074)
Autres composantes des capitaux propres		3 115	2 924
<i>Total des capitaux propres</i>		<u>67 317</u>	<u>100 822</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>362 668</u></u>	<u><u>429 457</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 16 mars 2016

Pour le conseil,

/s/ Richard Lord
Administrateur

/s/ Robert Panet-Raymond
Administrateur

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

1. **NATURE DES ACTIVITÉS**

Groupe Colabor Inc. (ci-après le « Groupe ») et ses filiales en propriété exclusive (ci-après collectivement la « Société ») effectuent la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

La fin de l'exercice de la Société est le dernier samedi du mois de décembre. Les exercices terminés les 26 décembre 2015 et 27 décembre 2014 comptaient 52 semaines.

2. **GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS**

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou *IFRS*).

Groupe Colabor Inc., la société mère ultime du groupe, est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions de Groupe Colabor Inc. et les débetures convertibles sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX: GCL et TSX: GCL.DB.A).

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

3.1 **Généralités**

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note, lesquelles ont été appliquées de la même manière durant les deux exercices.

3.2 **Base d'évaluation**

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers évalués à la juste valeur et de l'obligation au titre de la retraite qui est évaluée à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.3 **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés intègrent les comptes de la société mère et de ses filiales.

La société mère contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Celles-ci entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupes ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

3.4 **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.5 Comptabilisation des produits

Les ventes de marchandises constituent la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant aux états consolidés du résultat représentent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la part de tiers pour des ventes de marchandises, excluant les taxes sur les produits et services, les retours, les rabais et les remises.

La Société comptabilise ses produits lorsque ceux-ci répondent à l'ensemble des conditions suivantes :

- a) La Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, soit à la livraison des marchandises;
- b) La Société ne continue ni à prendre part à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni au contrôle effectif des marchandises vendues;
- c) Le montant des ventes de marchandises peut être évalué de façon fiable;
- d) Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société;
- e) Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

3.6 Remises aux clients

La Société comptabilise les contreparties remises aux clients comme une réduction du prix de vente et les présente à titre de réduction des ventes de marchandises dans les états consolidés du résultat.

La Société comptabilise ces remises lorsqu'elles sont considérées comme probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

3.7 Remises des fournisseurs

La Société comptabilise une contrepartie reçue des fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auquel cas la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de réduction des charges d'exploitation.

La Société comptabilise ces remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque période.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.8 **Monnaie fonctionnelle et de présentation**

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. C'est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

3.9 **Impôts sur le résultat**

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Celles-ci sont constatées aux états consolidés du résultat et du résultat global, sauf pour les impôts liés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des administrations fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporaires liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporelles et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de produits ou de charges d'impôts en résultat, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.10 **Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Pour le calcul du résultat dilué, il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure. Les actions ordinaires potentielles sont en lien avec les débetures convertibles, le régime d'actions liées au rendement (ALR) et les options d'achat d'actions.

3.11 **Secteurs opérationnels**

En conformité avec l'IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par la direction dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères utilisés pour la production du rapport interne remis à la direction. La Société évalue la performance selon le résultat sectoriel avant les frais non liés aux opérations courantes, les amortissements, les charges financières et les impôts. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

La Société compte deux secteurs opérationnels : la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution) et la vente à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste).

Les méthodes comptables qui s'appliquent aux secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales méthodes comptables, sauf que les éléments suivants ne sont pas attribués aux résultats des secteurs opérationnels de l'entité :

- Charges du siège social (rémunération du personnel et autres charges non attribuées);
- Charges financières;
- Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- Frais non liés aux opérations courantes;
- Perte de valeur sur placements en actions, goodwill et immobilisations incorporelles;
- Charges d'impôts.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.12 Stock

Le stock est évalué au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à l'endroit et dans l'état où il se trouve, déduction faite des remises des fournisseurs.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'acquisition compte des frais engagés pour acheter et installer les actifs en question.

Le terrain n'est pas amorti. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	5 à 15 ans
Véhicules routiers et véhicules routiers détenus à titre de location-financement	7 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée des baux, de 10 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissement des immobilisations corporelles » aux états consolidés du résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les charges opérationnelles.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.14 **Immobilisations incorporelles**

3.14.1 **Logiciels de distribution, relations clients et bonis à la signature**

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition des logiciels de distribution tient compte des frais engagés pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et elles répondent aux critères de comptabilisation d'immobilisations incorporelles.

Les bonis à la signature sont encourus dans le cadre du renouvellement des ententes de distribution et sont amortis à compter de la date d'entrée en vigueur de l'entente.

Leur amortissement est calculé selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Logiciels de distribution	4 et 7 ans
Relations clients	2 à 20 ans
Bonis à la signature	5 à 7 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissement des immobilisations incorporelles » aux états consolidés du résultat.

S'il y a une diminution de la valeur comptable, celle-ci est comptabilisée dans "Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles" aux états consolidés du résultat.

3.14.2 **Marques de commerce**

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné que la direction n'a pas l'intention de s'en départir, sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

S'il y a une diminution de la valeur comptable, celle-ci est comptabilisée dans "Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles" aux états consolidés du résultat.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.15 **Goodwill**

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

3.16 **Test de dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles**

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins à toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans "Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles" aux états consolidés du résultat. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou unité génératrice de trésorerie et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux unités génératrices de trésorerie sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

3.17 **Actifs loués**

Les contrats de location aux termes desquels la Société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont comptabilisés dans les « immobilisations corporelles » à la juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimums de location, selon le moins élevé des deux. Un passif correspondant est comptabilisé comme une obligation découlant de contrat de location. Dans les périodes subséquentes, les intérêts relatifs à l'obligation sont comptabilisés dans « charges financières » aux états consolidés du résultat.

Les autres contrats de location sont des contrats de location simple et les actifs loués ne sont pas comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés au résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

3.18 **Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Actifs financiers

a) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La Société évalue initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction ses prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La Société inclut dans cette catégorie les clients et autres débiteurs et les prêts à recevoir.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

b) **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune des autres catégories d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent le placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont évalués par la Société à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont ajoutés à celle-ci. Par la suite, les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont inclus dans la rubrique « Actif financier disponible à la vente » aux états consolidés des variations des capitaux propres. Lorsque l'actif est sorti ou qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé aux résultats et le reclassement est présenté dans les "Pertes de valeur sur placements en actions" aux états consolidés du résultat.

c) **Dépréciation d'actifs financiers**

Tous les actifs financiers, sont sujets à un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait notamment inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat tel un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les débiteurs qui ne sont pas considérés comme ayant subi une dépréciation individuellement sont soumis à un test de dépréciation de groupe déterminé en fonction du secteur d'activité. Des indications objectives de dépréciation d'un groupe de débiteurs peuvent inclure l'expérience passée de la Société en matière de recouvrement, une hausse dans le nombre de jours du délai de recouvrement du portefeuille tout comme un changement au niveau national ou local des conditions économiques en corrélation avec le défaut de paiement des débiteurs.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent le découvert bancaire, les fournisseurs et autres créiteurs excluant les taxes de vente à remettre et la rémunération à payer, les remises à payer, les soldes de prix d'achat à payer, l'emprunt bancaire, les débetures convertibles et la dette à long terme.

Les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables au cours des 12 mois suivant la date de clôture, sinon ils sont classés comme non courants.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les « Charges financières » aux états consolidés du résultat.

Débetures convertibles

Les composantes des débetures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des débetures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêt ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créiteur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des débetures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces débetures est présentée à titre d'option de conversion des débetures dans les capitaux propres après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revue ultérieurement. Le montant attribué y demeure pendant toute la durée des débetures convertibles connexes. Les frais d'émission des débetures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

La composante passif présentée aux états consolidés de la situation financière augmente sur la durée des débetures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des débetures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des débetures convertibles, est présentée à titre de charges d'intérêts effectifs sur les débetures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débetures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des débetures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance des débetures convertibles, l'élément capitaux propres des débetures convertibles sera transféré au surplus d'apport.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Instruments financiers dérivés, incluant la comptabilité de couverture

Les dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques, les risques du contrat hôte et le dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés.

Les instruments financiers dérivés utilisés aux fins de la comptabilité de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont aussi évalués ultérieurement à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

Dans la mesure où une couverture est efficace, les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont incluses dans la réserve intitulée « Couverture des flux de trésorerie » dans les capitaux propres. Toute inefficacité de la relation de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

Tout profit comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti des capitaux propres et reclassé en résultat au moment où l'élément couvert affecte le résultat et est présenté en tant que reclassement dans les autres éléments du résultat global. Toutefois, si un actif ou un passif non financier est comptabilisé à la suite d'une transaction de couverture, les profits et pertes comptabilisés antérieurement en autres éléments du résultat global sont inclus dans l'évaluation initiale de l'élément couvert.

Si l'on ne s'attend plus à ce qu'une transaction prévue se réalise ou si l'instrument de couverture devient inefficace, le profit ou la perte connexe comptabilisé en autres éléments du résultat global est reclassé immédiatement au résultat.

3.19 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des garanties de produits accordées, des litiges ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée au résultat à titre de charges financières.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférent.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

En 2013, la Société a comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires (voir note 17).

3.20 **Obligation au titre de la retraite et autres avantages du personnel**

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies et d'un régime à prestations définies.

Les contributions aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus.

Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite, qui comprend les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime en excédent du revenu d'intérêts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global consolidé et immédiatement au déficit sans reclassement ultérieur aux résultats.

3.21 **Capitaux propres**

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions, ou en paiement partiel d'acquisition, moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Les options de conversion des débetures convertibles représentent la composante capitaux propres des débetures convertibles.

Le surplus d'apport comprend le coût de rémunération au titre des régimes de rémunération à base d'actions de la Société et l'option de conversion des débetures convertibles échues lorsque non converties.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions représentent les actions détenues dans le cadre des différents régimes de paiement fondés sur des actions de la Société.

L'actif financier disponible à la vente consiste en la variation nette cumulative de la juste valeur non réalisée du placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

La couverture des flux de trésorerie consiste en la variation nette cumulative de la portion efficace de la juste valeur non réalisée d'un instrument de couverture de flux de trésorerie relatif à des opérations de couverture.

Le déficit comprend les résultats non distribués des périodes antérieures et de la période courante.

Les dividendes à verser sont inclus dans le passif au cours de la période où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

Toutes les opérations conclues avec les propriétaires de la société mère sont comptabilisées séparément dans les capitaux propres.

3.22 **Rémunération fondée sur des actions**

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur directement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans les états consolidés du résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications selon lesquelles le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au crédit du capital-actions ainsi que le coût de rémunération correspondant qui avait été constaté à titre de surplus d'apport.

Régime d'actions liées au rendement

La Société offre un régime d'actions liées au rendement (ALR) à certains dirigeants et employés de la Société. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles de rendement. Le coût de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est constaté en charges sur la période de service concernée avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La Société comptabilise la charge liée à ce régime en fonction de l'atteinte prévue de cibles de rendement. L'incidence de toute variation du nombre d'ALR à acquérir est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Selon le régime d'ALR, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et comptabilisées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté dans les fournisseurs et autres crédateurs.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Régime d'actionnariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionnariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

3.23 Normes, modifications et interprétations existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. La direction prévoit que les prises de position seront mises en application dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (IAS 39). IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 laquelle remplace IAS 18 Produits des activités ordinaires, IAS 11 Contrats de construction, ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle, modifie le fondement pour déterminer quand les produits sont comptabilisés à un moment précis ou progressivement, fournit de nouvelles indications plus détaillées sur des sujets particuliers et améliore et augmente les informations à fournir sur les produits. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

IFRS 16 *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 *Contrats de location*. IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent à une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession-bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. **ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS**

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Perte de valeur des clients et autres débiteurs

Le montant comptabilisé au titre de perte de valeur des clients et autres débiteurs est fondé sur l'estimation de la direction des risques associés à chacun des clients et autres débiteurs de la Société en fonction des pertes subies dans le passé, de l'expérience de recouvrement et de l'incidence de la conjoncture économique actuelle et prévue.

Remises des fournisseurs

La Société constate les remises des fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

4. **ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (suite)**

Perte de valeur sur l'actif financier disponible à la vente

La direction examine la présence d'indices de dépréciation de l'actif financier disponible à la vente à chaque date de présentation de l'information financière. Lorsque la direction détermine que l'actif a subi une dépréciation, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reclassée aux résultats.

Évaluation du stock

Le stock est évalué au montant le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation. Lorsqu'elle estime la valeur nette de réalisation, la direction tient compte des indications les plus fiables dont elle dispose au moment où les estimations sont faites. La quantité, l'âge et la condition du stock sont mesurés et évalués régulièrement au cours de l'année.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

Perte de valeur des marques de commerce et du goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

4. **ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (suite)**

Actifs d'impôts différés

L'évaluation de la probabilité du bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôts différés pourront être utilisés s'appuie sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que sur les limites d'utilisation des pertes non utilisées. Si une prévision positive de bénéfice imposable indique qu'il est probable que les actifs d'impôts différés soient utilisés, plus particulièrement si cette utilisation n'est soumise à aucune limite de temps, ces actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés en entier. La direction évalue individuellement la comptabilisation des actifs d'impôts différés assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, en tenant compte des faits et des circonstances propres à chacun.

Regroupements d'entreprises

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise et la contrepartie versée pour ces derniers sont pris en considération dans les états consolidés de la situation financière à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Toute modification ultérieure de ces estimations aurait une incidence sur la valeur comptable du goodwill si le changement était considéré comme un ajustement survenu durant la période d'évaluation. Toute autre modification serait comptabilisée aux états consolidés du résultat dans la période ultérieure.

Obligation au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de son obligation au titre de la retraite avec le soutien d'actuaire indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux futures augmentations de salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés ainsi que d'autres facteurs actuariels. Les taux d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de haute qualité et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations constituées.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

5. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

5.1 Réévaluation d'acquisition complétée en 2014

Acquisition des actifs de La Poissonnerie Marcotte (1980) Inc.

Au cours du premier trimestre de 2015, la Société a réévalué et finalisé son allocation du prix d'acquisition de la Poissonnerie Marcotte (1980) Inc. (ci-après « Marcotte ») acquise le 10 septembre 2014. Les changements suivants ont été effectués par rapport à l'allocation préliminaire du prix d'acquisition au 27 décembre 2014 :

	Variation des soldes
	\$
Fonds de roulement	(226)
Immobilisation corporelles	(250)
Goodwill	376
Variation du coût de l'acquisition et juste valeur de la contrepartie reçue	(100)
Flux de trésorerie nets à l'acquisition et juste valeur de la partie reçue en trésorerie	(100)

5.2 Acquisition complétée en 2014

Acquisition des actifs de La Poissonnerie Marcotte (1980) Inc.

Le 10 septembre 2014, la Société a acquis la majorité des éléments d'actifs de La Poissonnerie Marcotte (1980) Inc. (ci-après « Marcotte »), un important distributeur de produits alimentaires et non alimentaires situé à Trois-Rivières, au Québec. Les résultats d'exploitation sont consolidés à l'état du résultat depuis la date d'acquisition. L'acquisition de Marcotte correspond à un des objectifs de la Société d'accroître sa clientèle de distribution tout en réalisant des synergies.

La répartition préliminaire du prix d'achat se détaillait comme suit :

	Valeur comptabilisée à la date d'acquisition
	\$
Clients et autres débiteurs	4 647
Stock	3 392
Frais payés d'avance	133
Immobilisations corporelles	1 024
Immobilisations incorporelles	6 390
Goodwill	2 520
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 517)
Passifs d'impôts différés	(427)
Coût de l'acquisition et juste valeur de la contrepartie transférée	14 162
Portion réglée en émission de capital-actions	(1 358)
Portion réglée en soldes de prix d'achat	(820)
Flux de trésorerie nets à l'acquisition et juste valeur de la partie transférée en trésorerie	11 984

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

5. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (suite)

Les frais connexes à l'acquisition de l'entreprise, s'élevant à 387 000 \$, ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition et ont été comptabilisés en charges comme frais non liés aux opérations courantes à l'état consolidé du résultat.

Marcotte a contribué aux ventes de marchandises de la Société pour un total de 6 151 000 \$. Le résultat opérationnel avant amortissements pour la période comprise entre la date d'acquisition et la fin de l'exercice n'est pas divulgué en raison de la transition des systèmes de gestion. Si l'acquisition avait eu lieu le 1er janvier 2014, la direction estime que les ventes de marchandises additionnelles auraient été de 25 000 000 \$, mais elle ne peut estimer le résultat opérationnel pour cette même période étant donné le manque de précision des systèmes de gestion en place au moment de l'acquisition.

Clients et autres débiteurs

Le montant contractuel des comptes clients et autres débiteurs s'élevait à 4 647 000 \$ à la date d'acquisition. Selon la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels, tous les montants devraient être recouvrés.

Goodwill

Le goodwill est principalement lié aux précisions relatives à la croissance, à la rentabilité future attendue, à l'expertise et aux compétences importantes du personnel de l'entreprise ainsi qu'à la synergie attendue des coûts. Le goodwill tiré de ce regroupement d'entreprise devrait être déductible à des fins fiscales.

Émission d'actions

Pour financer l'acquisition de Marcotte, la Société a émis 391 645 actions ordinaires pour un montant total évalué à 1 358 000 \$. Les frais liés à l'émission de 8 000 \$ sont présentés en réduction des actions émises.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

6. INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte deux secteurs d'activités isolables : celui de la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution) et celui de la distribution à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste). Ces secteurs opérationnels font l'objet d'un suivi et des décisions stratégiques sont prises en fonction des résultats des secteurs opérationnels. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

L'information sectorielle se détaille comme suit :

			2015
	Segment Distribution	Segment Grossiste	Total
	\$	\$	\$
Produits sectoriels	1 038 768	706 772	1 745 540
Charges opérationnelles sectorielles			
Coût des marchandises vendues	903 198	670 926	1 574 124
Rémunération du personnel	77 924	10 502	88 426
Autres frais	45 723	5 589	51 312
	<u>1 026 845</u>	<u>687 017</u>	<u>1 713 862</u>
Résultats sectoriels	<u>11 923</u>	<u>19 755</u>	<u>31 678</u>
			2014
	Segment Distribution	Segment Grossiste	Total
	\$	\$	\$
Produits sectoriels	964 143	677 286	1 641 429
Charges opérationnelles sectorielles			
Coût des marchandises vendues	835 106	639 915	1 475 021
Rémunération du personnel	73 470	10 363	83 833
Autres frais	40 293	5 662	45 955
	<u>948 869</u>	<u>655 940</u>	<u>1 604 809</u>
Résultats sectoriels	<u>15 274</u>	<u>21 346</u>	<u>36 620</u>

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des résultats des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans les états financiers consolidés de la Société :

	2015	2014
	\$	\$
Ventes de marchandises		
Total des produits sectoriels	1 745 540	1 641 429
Élimination des produits intersectoriels	(239 260)	(209 704)
Ventes de marchandises de la Société	<u>1 506 280</u>	<u>1 431 725</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

6. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2015	2014
	\$	\$
Résultat		
Total des résultats sectoriels	31 678	36 620
Rémunération du personnel non attribuée	(5 636)	(5 138)
Autres charges non attribuées	262	(1 336)
Frais non liés aux opérations courantes	(4 123)	(5 426)
Perte de valeur sur placement en actions	(1 731)	(2 310)
Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles	(33 756)	(55 740)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 995)	(4 570)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(11 456)	(14 695)
Résultat opérationnel de la Société	(28 757)	(52 595)
Charges financières	(12 968)	(13 013)
Résultat de la Société avant impôts	(41 725)	(65 608)

7. CHARGES OPÉRATIONNELLES, EXCLUANT LES FRAIS NON LIÉS AUX OPÉRATIONS COURANTES ET LES AMORTISSEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Achats de marchandises	1 329 489	1 274 375
Variations du stock	5 375	(9 058)
Charges au titre des avantages du personnel (note 22.1)	94 062	88 971
Autres charges	51 050	47 291
	1 479 976	1 401 579

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

8. FRAIS NON LIÉS AUX OPÉRATIONS COURANTES

	2015	2014
	\$	\$
Restructuration interne des opérations		
Coûts déboursés	2 174	2 089
Provisions pour contrats déficitaires (note 17)	1 138	858
Coûts directs liés à des acquisitions d'entreprises réalisées, non réalisées et éventuelles	780	494
Règlement de litiges (a)		1 648
Autres	31	337
	<u>4 123</u>	<u>5 426</u>

- (a) Le 3 juillet 2014, la Société a finalisé une entente portant sur le règlement d'un litige pour lequel elle faisait l'objet d'une requête d'annulation partielle de sentence arbitrale rendue en juin 2009 et d'un appel de jugement rendu par la Cour supérieure en 2013. La Société s'est entendue avec la partie adverse afin de conclure définitivement tous les dossiers en suspens. Suite à ce règlement, la Société a imputé aux résultats du 3^e trimestre un montant de 1 175 000 \$.

De plus, la Société a conclu une entente avec l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») relativement à la contestation de l'ARC des incidences fiscales de la conversion de sa structure de fiducie de revenu en structure de société par actions en août 2009. À cet égard, des frais légaux ont été engagés.

9. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Comptes clients	85 298	103 399
Remises des fournisseurs à recevoir	15 971	17 682
Autres	3 082	3 648
	<u>104 351</u>	<u>124 729</u>

Groupe Colabor Inc.
Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	Véhicules routiers	Matériel informatique	Améliorations locatives	Véhicules routiers détenus à titre de location- financement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute							
Solde au 28 décembre 2014	63	15 361	3 433	5 129	10 687	1 800	36 473
Acquisitions		686	19	271	668	2 142	3 786
Regroupements d'entreprises (note 5)			(250)				(250)
Transferts		129	566	32		(566)	161
Sorties		(174)	(412)				(586)
Solde au 26 décembre 2015	63	16 002	3 356	5 432	11 355	3 376	39 584
Amortissements							
Solde au 28 décembre 2014		9 570	1 089	3 972	5 214	209	20 054
Amortissements		1 430	558	487	1 246	274	3 995
Transferts		129	87			(87)	129
Sorties		(174)	(255)				(429)
Solde au 26 décembre 2015	–	10 955	1 479	4 459	6 460	396	23 749
Valeur comptable nette au 26 décembre 2015	63	5 047	1 877	973	4 895	2 980	15 835

	Terrain	Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	Véhicules routiers	Matériel informatique	Améliorations locatives	Véhicules routiers détenus à titre de location- financement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute							
Solde au 1er janvier 2014	63	14 738	5 979	4 695	10 270		35 745
Acquisitions		700	90	416	417	1 800	3 423
Regroupements d'entreprises		188	763	73			1 024
Transferts				(55)			(55)
Sorties		(265)	(3 399)				(3 664)
Solde au 27 décembre 2014	63	15 361	3 433	5 129	10 687	1 800	36 473
Amortissements							
Solde au 1er janvier 2014		8 222	3 585	3 285	4 038		19 130
Amortissements		1 593	877	715	1 176	209	4 570
Transferts				(28)			(28)
Sorties		(245)	(3 373)				(3 618)
Solde au 27 décembre 2014	–	9 570	1 089	3 972	5 214	209	20 054
Valeur comptable nette au 27 décembre 2014	63	5 791	2 344	1 157	5 473	1 591	16 419

Groupe Colabor Inc.
Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels de distribution \$	Bonis à la signature \$	Marques de commerce \$	Relations clients \$	Total \$
Valeur comptable brute					
Solde au 28 décembre 2014	8 414	2 108	20 310	127 607	158 439
Acquisitions	916	2 682			3 598
Transferts	(32)				(32)
Perte de valeur (note 12)			(11 768)	(32 519)	(44 287)
Solde au 26 décembre 2015	9 298	4 790	8 542	95 088	117 718
Amortissements					
Solde au 28 décembre 2014	5 393			59 371	64 764
Amortissements	1 255	520		9 681	11 456
Perte de valeur				(21 346)	(21 346)
Solde au 26 décembre 2015	6 648	520	–	47 706	54 874
Valeur comptable nette au 26 décembre 2015	2 650	4 270	8 542	47 382	62 844
Valeur comptable brute					
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	6 909		29 697	176 114	212 720
Acquisitions	1 457	2 108			3 565
Regroupements d'entreprises (note 5)				6 390	6 390
Transferts	55				55
Perte de valeur (note 12)			(9 387)	(54 897)	(64 284)
Sortie	(7)				(7)
Solde au 27 décembre 2014	8 414	2 108	20 310	127 607	158 439
Amortissements					
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	4 350			77 258	81 608
Amortissements	1 022			13 673	14 695
Transferts	28				28
Perte de valeur				(31 560)	(31 560)
Sortie	(7)				(7)
Solde au 27 décembre 2014	5 393	–	–	59 371	64 764
Valeur comptable nette au 27 décembre 2014	3 021	2 108	20 310	68 236	93 675

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

12. GOODWILL

	2015	2014
	\$	\$
Goodwill		
Solde au début	94 569	115 065
Regroupements d'entreprises (note 5)	376	2 520
Perte de valeur	<u>(10 815)</u>	<u>(23 016)</u>
Solde à la fin	<u>84 130</u>	<u>94 569</u>

Test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, le goodwill et les marques de commerce ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) suivantes, soit les unités qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

	2015		2014	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$
Division Boucherville	63 676	6 700	63 676	7 200
Division CDA			10 149	11 268
Division Norref	20 454	1 842	20 454	1 842
Division Décarie			290	
	<u>84 130</u>	<u>8 542</u>	<u>94 569</u>	<u>20 310</u>

À chaque fin d'exercice, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée à l'aide de la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, la Société a établi des projections des flux de trésorerie pour les cinq prochains exercices sur la base des budgets et du plan stratégique approuvés par le conseil d'administration. Les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets et le plan stratégique ont été établies en leur appliquant un taux de croissance stable pour les années futures, ce taux n'excédant pas le taux de croissance moyen à long terme pour les secteurs d'activités de la Société. Ces prévisions ont été préparées en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures anticipées par la Société.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

12. GOODWILL (suite)

Lors des tests de dépréciation, les hypothèses retenues par la direction étaient basées sur les taux de croissance annuels des ventes des différentes divisions comme le montre le tableau suivant :

	2015		2014	
	Moyenne des 5 premières années	Pour les années suivantes	Moyenne des 5 premières années	Pour les années suivantes
Taux de croissance				
Division Boucherville	(0,2 %)	0,7 %	0,3 %	0,0 %
Division Summit			4,7 %	2,0 %
Division CDA	1,5 %	2,0 %	5,1 %	2,0 %
Division Norref	4,3 %	2,0 %	6,9 %	2,0 %
Division Décarie	(1,8 %)	2,0 %	3,3 %	2,0 %

Le modèle d'évaluation utilisé par la Société tient également compte des mouvements de fonds de roulement et des investissements en immobilisations nécessaires pour maintenir en état les actifs de chacun des groupes d'UGT.

Des taux avant impôts variant de 13,3 % à 15,0 % (13,3% à 15,2 % au 27 décembre 2014) ont été utilisés pour l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Ces taux reflètent l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif.

Compte tenu de l'évolution de son plan stratégique, la Société revoit régulièrement l'allocation entre les UGT des actifs nets et des actifs de support. À la suite de cette revue, les actifs nets de la division Marcotte ont été ajoutés aux actifs nets de la division CDA étant donné le déplacement des activités de Trois-Rivières à Québec effectué en cours d'année.

La Société a conclu que la valeur recouvrable, basée sur la valeur d'utilité, de certaines UGT était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, une perte de valeur a été enregistrée au cours des exercices 2015 et 2014 et se détaille comme suit:

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

12. GOODWILL (suite)

2015

- Perte de valeur sur goodwill, marque de commerce et relations clients de 10 525 000 \$, 11 268 000 \$ et 11 173 000 \$ respectivement pour la division CDA;

D'une part, la marque de commerce liée à la notoriété du nom "Bertrand" dans la région de Québec n'est plus utilisée; la division faisant maintenant affaires sous le nom "Colabor Distributeur Alimentaire".

D'autre part, la décroissance du secteur de la restauration réalisée au Québec en 2015, la compétition et l'arrivée de regroupements de clients de même que le roulement élevé du personnel clé ont mené à prendre une perte de valeur sur goodwill et relations clients.

- Perte de valeur sur une marque de commerce qui n'est pratiquement plus utilisée, de 500 000 \$ pour la division Boucherville;

- Perte de valeur sur goodwill de 290 000 \$ pour la division Décarie provenant de la diminution anticipée de l'inflation du prix des viandes.

2014

- Perte de valeur sur goodwill, marque de commerce et relations clients de 14 771 000 \$, 9 387 000 \$ et 23 337 000 \$ respectivement pour la division Summit.

- Perte de valeur sur goodwill de 8 245 000 \$ pour la division Boucherville.

La valeur recouvrable des UGT qui ont subi des pertes de valeur se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
CDA	30 418	
Boucherville	112 167	108 999
Summit		39 356
Décarie	18 908	

Selon l'analyse de sensibilité, aucun changement raisonnablement possible des hypothèses n'aurait causé un de changement important de la valeur comptable de chaque UGT par rapport à leur valeur recouvrable.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

13. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et passifs d'impôts différés relativement aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière.

La variation nette des actifs et des passifs d'impôts différés, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes administrations fiscales, se présente comme suit :

					2015
	Solde au début	Regroupements d'entreprises et émission de capital-actions	Résultat	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	2 567		518		3 085
Immobilisations corporelles	(598)		(674)		(1 272)
Immobilisations incorporelles	(9 059)		7 399		(1 660)
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	213		251		464
Goodwill	(1 899)		421		(1 478)
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débentures	129		39		168
Provisions	1 378		(44)		1 334
Autres	1 186		(306)	(5)	875
Actifs (passifs) nets d'impôts différés	<u>(6 083)</u>		<u>7 604</u>	<u>(5)</u>	<u>1 516</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

13. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

					2014
	Solde au début \$	Regroupements d'entreprises et émission de capital-actions \$	Résultat \$	Autres éléments du résultat global \$	Solde à la fin \$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	17 213		(14 646)		2 567
Immobilisations corporelles	134		(732)		(598)
Immobilisations incorporelles	(20 213)		11 154		(9 059)
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	(95)		308		213
Goodwill	(3 322)	(427)	1 850		(1 899)
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débentures	(277)		406		129
Provisions	1 461		(83)		1 378
Autres	(308)		1 227	267	1 186
Passifs d'impôts différés	<u>(5 407)</u>	<u>(427)</u>	<u>(516)</u>	<u>267</u>	<u>(6 083)</u>

La différence entre le taux effectif de la charge d'impôts sur le résultat et le taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux des impôts sur le résultat au Canada résulte des éléments suivants :

	2015 \$	2014 \$
Résultat avant impôts	(41 725)	(65 608)
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	26,74 %	26,74 %
Charges d'impôts attendues	(11 157)	(17 544)
Modifications des taux d'imposition		(31)
Éléments non imposables	(59)	(77)
Éléments non déductibles fiscalement	3 284	3 755
Ajustement des attributs fiscaux	(217)	70
Pertes d'attributs fiscaux		15 149
Portion non déductible de la perte sur placement	231	308
Autres	(43)	52
Charges d'impôts	<u>(7 961)</u>	<u>1 682</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

13. **ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)**

Au 26 décembre 2015, la société a des pertes en capital totalisant 2 375 000 \$ pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été reconnu.

En 2013, la Société a reçu de l'Agence du revenu du Canada (ARC) un projet d'avis de nouvelle cotisation contestant les incidences fiscales de la conversion de sa structure de fiducie de revenu en une structure de société par actions en août 2009 (ci-après la « conversion »).

Le 2 octobre 2014, la Société a conclu une entente avec l'Agence du revenu du Canada (ci-après « ARC ») relativement à la contestation de l'ARC des incidences fiscales de la conversion de sa structure de fiducie de revenu en une structure de société par actions en août 2009. Cette entente n'entraînera aucun déboursé pour la Société pour les années d'imposition 2009 à 2013. Toutefois, une charge non-monnaire de 15 149 000 \$, liée à la radiation de certains actifs d'impôts différés a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat de l'exercice terminé le 27 décembre 2014. Cette charge tenait compte d'une entente similaire à venir avec Revenu Québec.

Le 22 juillet 2015, la Société a conclu une entente similaire avec l'Agence du revenu du Québec.

14. **CONTRATS DE LOCATION SIMPLE ET ENGAGEMENTS**

La Société s'est engagée, en vertu de différents contrats de location échéant jusqu'en décembre 2025, à verser des paiements minimaux de 73 404 000 \$. L'obligation de la Société en vertu d'un des contrats de location est garantie par une lettre de garantie au montant de 1 014 000 \$. Les paiements minimaux futurs au titre des différents contrats de location simple de la Société se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Moins de 1 an	14 986	15 657
1 à 5 ans	42 750	46 656
Plus de 5 ans	15 668	9 938
	<u>73 404</u>	<u>72 251</u>

Les paiements au titre de la location simple comptabilisés comme charges au cours de la période totalisent 16 453 000 \$ (16 132 000 \$ en 2014). Ces montants représentent les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Les contrats de location simple de la Société ne comprennent aucune clause de loyers conditionnels. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options d'achat, de clauses d'indexation ou de restrictions concernant notamment les dividendes, l'endettement complémentaire et d'autres locations.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

15. SOLDES DE PRIX D'ACHAT À PAYER

Les soldes de prix d'achat à payer se rapportant à des acquisitions d'entreprises se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Ne portant pas intérêt		869
		869
Versements exigibles à court terme		869
Versements exigibles dans plus de un an	-	-

16. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION

	2015	2014
	\$	\$
Obligations découlant de contrats de location-financement relatifs aux véhicules routiers, 1,7% à 6,9% échéant entre 2015 et 2022	2 873	1 309
	2 873	1 309
Versements exigibles à court terme	497	445
Versements exigibles dans plus de un an	2 376	864

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu des contrats de location-financement et le solde des obligations s'établissent comme suit :

Exercices se terminant les :	
31 décembre 2016	603
30 décembre 2017	630
29 décembre 2018	630
28 décembre 2019	422
26 décembre 2020	353
Exercices subséquents	611
Total des paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-financement	3 249
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	(376)
Solde des obligations	2 873

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

17. PROVISIONS

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	5 155	5 476
Révision des hypothèses	1 138	858
Charge de désactualisation	235	247
Provisions utilisées au cours de l'exercice	<u>(1 538)</u>	<u>(1 426)</u>
Solde à la fin	4 990	5 155
Courantes	<u>1 174</u>	<u>1 655</u>
Non courantes	<u><u>3 816</u></u>	<u><u>3 500</u></u>

À la suite d'une restructuration interne des opérations au cours de 2013, la société a comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires relativement à des contrats de location simple non résiliables relatifs à des centres de distribution dont elle a cessé les opérations, en utilisant un taux d'actualisation moyen pondéré de 2,23 % et 3,28 %. L'estimation de ces provisions est basée sur les obligations contractuelles au moment de la comptabilisation et sur des hypothèses de revenus de sous-location, en fonction des données du marché. Les durées à courir jusqu'à l'échéance des baux en cause varient entre 6 et 8 ans.

18. EMPRUNT BANCAIRE

18.1 Facilité de crédit

Le 31 janvier 2014, la Société a finalisé deux ententes portant sur le refinancement de ses facilités de crédit et de la dette à long terme.

Dans un premier temps, un syndicat bancaire a consenti à la Société une facilité de crédit d'un montant maximal de 140 000 000 \$ pour un terme de trois ans. De gré à gré, la facilité de crédit peut être augmentée de 30 000 000 \$ supplémentaire. Elle vient à échéance en janvier 2017 et est garantie par une hypothèque de premier rang sur les actifs présents et futurs de la Société. Les montants empruntés à même la facilité peuvent prendre plusieurs formes et le taux d'intérêt varie en fonction du type d'emprunt effectué. Au 26 décembre 2015, la facilité est composée d'un emprunt et d'acceptations bancaires qui portent intérêt à des taux se situant entre 3,00 % et 3,70 % (27 décembre 2014: entre 3,30 % et 3,75 %).

La Société s'est également vu octroyer des facilités de crédit à terme d'un montant total de 18 000 000 \$ pouvant être utilisées à des fins spécifiques et remboursables sur un terme de 24 mois à compter de leur utilisation, le cas échéant. La Société a utilisé un montant de 12 000 000 \$ de cette facilité de crédit. Au cours de l'exercice, un montant de 6 000 000 \$ a été remboursé (5 000 000 \$ en 2014). Elle est garantie par une hypothèque de premier rang sur les actifs présents et futurs de la Société et est remboursable par versement de capital de 500 000 \$ mensuellement. Au 26 décembre 2015, la facilité est composée d'un emprunt et d'acceptations bancaires qui portent intérêt à des taux se situant entre 4,00 % et 4,70 % (27 décembre 2014: entre 4,30 % et 4,75 %).

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

18. **EMPRUNT BANCAIRE (suite)**

Les taux d'intérêt des facilités de crédit sont déterminés selon une grille de calcul prenant en compte l'utilisation de celles-ci.

Sous certaines circonstances, la Société a l'obligation de respecter un ratio. Au 26 décembre 2015, ce ratio était respecté.

Au 26 décembre 2015 et au 27 décembre 2014, des lettres de garantie d'un montant de 1 014 000 \$ étaient utilisées relativement à un engagement.

18.2 **Emprunt bancaire moyen**

La Société, selon la nature de ses ententes commerciales, est sujette à des fluctuations importantes de son emprunt bancaire quotidien. L'emprunt bancaire moyen journalier était une mesure utilisée par le passé pour le respect de certains ratios et conditions. Pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014, l'emprunt bancaire moyen était respectivement de 99 556 000 \$ et de 93 039 000 \$.

19. **DETTE À LONG TERME**

Dans le cadre de son refinancement bancaire effectué en 2014, la Société a conclu une convention de prêt pour un montant total en capital de 42 500 000 \$. La convention de prêt a été signée auprès d'un syndicat bancaire regroupant plusieurs créanciers. Une tranche de 12 500 000 \$ est garantie par une hypothèque de second rang sur les actifs présents et futurs de la Société. Un des prêteurs a l'option de devenir créancier garanti en tout temps sur avis écrit. En vertu des termes de l'entente, le taux moyen de la dette à long terme a été revu à la hausse en janvier 2015, et ce pour la durée restante du contrat, passant de 9,1 % à 9,8 %.

	2015	
	Valeur nominale	Valeur aux livres
	\$	\$
Dettes, 9,8 %, échéant le 1^{er} février 2018, émises le 31 janvier 2014		
Solde au début	42 500	42 181
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur la dette à long terme		114
Solde à la fin	<u>42 500</u>	<u>42 295</u>
	2014	
	Valeur nominale	Valeur aux livres
	\$	\$
Dettes, 9,1 %, échéant le 1^{er} février 2018, émises le 31 janvier 2014		
Débours initial le 31 janvier 2014 (déduction faite des coûts de transaction)	42 500	42 087
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur la dette à long terme		94
Solde à la fin	<u>42 500</u>	<u>42 181</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

19. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	
	Valeur nominale \$	Valeur aux livres \$
Dettes non garanties, 6,5 %, échéant le 28 février 2017, émises le 28 décembre 2011		
Solde au début	15 000	14 737
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur la dette à long terme		5
Radiation des coûts de transaction reportés suite au remboursement de la dette		258
Solde remboursé	<u>(15 000)</u>	<u>(15 000)</u>
Solde à la fin	<u>—</u>	<u>—</u>

Le taux effectif de la dette à long terme est de 7,13 %. Cette dette a été remboursée en totalité au cours de l'exercice terminé le 27 décembre 2014.

20. DÉBENTURES

Débentures convertibles, 5,7 %, échéant le 30 avril 2017, émises le 27 avril 2010

Les débentures, échéant le 30 avril 2017, portent intérêt au taux de 5,7 %, payable semestriellement. Le taux effectif des débentures est de 7,54 %. Les débentures sont convertibles, au gré de leur porteur, en actions au taux de conversion de 59,347 actions par tranche de 1 000 \$ de capital des débentures, soit un prix de conversion de 16,85 \$ par action. La Société pouvait, en certaines circonstances, procéder à leur rachat anticipé, de façon partielle ou en totalité, après le 30 avril 2015. Aucun rachat anticipé n'a été effectué au cours de l'exercice terminé le 26 décembre 2015.

	2015		
	Valeur nominale \$	Valeur aux livres Débentures \$	Option de conversion \$
Débentures convertibles, 5,7 %, échéant le 30 avril 2017, émises le 27 avril 2010			
Solde au début	50 000	48 086	1 742
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débentures		773	
Solde à la fin	<u>50 000</u>	<u>48 859</u>	<u>1 742</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

20. DÉBENTURES (suite)

	Valeur nominale \$	2014	
		Débitures \$	Valeur aux livres Option de conversion \$
Débitures convertibles, 5,7 %, échéant le 30 avril 2017, émises le 27 avril 2010			
Solde au début	50 000	47 373	1 742
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débitures		713	
Solde à la fin	<u>50 000</u>	<u>48 086</u>	<u>1 742</u>

21. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions privilégiées émissibles en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission.

Actions ordinaires émises et entièrement libérées

	2015		2014	
	Nombre	\$	Nombre	\$
En circulation au début	27 480 966	209 972	27 089 321	208 622
Émission dans le cadre d'une acquisition (voir note 5)			391 645	1 350
En circulation à la fin	<u>27 480 966</u>	<u>209 972</u>	<u>27 480 966</u>	<u>209 972</u>

Il n'y avait aucune action privilégiée en circulation pendant les périodes visées.

22. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

22.1. Charges au titre des avantages du personnel

	2015	2014
	\$	\$
Salaires	73 248	69 261
Coût des avantages sociaux	15 680	14 944
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	317	237
Retraites – régimes à prestations définies	313	251
Retraites – régimes à cotisations définies	1 245	1 164
Retraites – régimes gouvernementaux à cotisations définies	3 259	3 114
	<u>94 062</u>	<u>88 971</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

22. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

22.2. Rémunération du personnel fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe (ci-après les « Actions »). Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

Le nombre maximum d'Actions pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'Actions en circulation au moment de l'attribution, et le nombre total d'Actions réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut en aucun cas dépasser plus de 5 % des Actions. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'Actions pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires du Groupe devront l'approuver de nouveau tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle du Groupe.

Le prix auquel les Actions peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des Actions sur une période de cinq jours de séance à la Bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (ci-après un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (ci-après la « date d'expiration ») et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'Actions en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des Actions à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'Actions à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

22. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2015 au montant de 0,40 \$ par option a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période :

Taux d'intérêt sans risque	0,92 %
Volatilité prévue de l'action	50 %
Dividende annuel prévu	0,00 \$
Durée prévue	5,5 ans
Prix de l'action à la date d'attribution	1,06 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	1,04 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des Actions depuis 2011.

La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2014 au montant de 0,78 \$ par option a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période :

Taux d'intérêt sans risque	1,61 %
Volatilité prévue de l'action	33 %
Dividende annuel prévu	0,24 \$
Durée prévue	5,5 ans
Prix de l'action à la date d'attribution	4,12 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	3,70 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des Actions depuis 2009.

Un sommaire de la situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices est présenté dans le tableau suivant :

	2015		2014	
	Options Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Options Nombre	Prix de levée moyen pondéré
En circulation au début	939 400	5,72 \$	584 000	8,53 \$
Attribuées	955 000	1,04 \$	500 000	3,70 \$
Renoncées	(50 000)	3,70 \$	(144 600)	10,10 \$
En circulation à la fin	<u>1 844 400</u>	<u>3,35 \$</u>	<u>939 400</u>	<u>5,72 \$</u>
Options pouvant être exercées	<u>398 225</u>	<u>7,05 \$</u>	<u>188 750</u>	<u>8,94 \$</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

22. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 26 décembre 2015:

<u>Prix de levée</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Nombre d'options en circulation</u>	<u>Nombre d'options pouvant être exercées</u>
12,10 \$	30 avril 2017	61 500	61 500
7,59 \$	2 mai 2019	131 100	98 325
7,75 \$	23 mars 2020	206 800	103 400
4,43 \$	29 juillet 2020	40 000	20 000
3,70 \$	8 mai 2021	450 000	115 000
1,04 \$	2 juin 2022	955 000	
		<u>1 844 400</u>	<u>398 225</u>

Régime d'actions liées au rendement

Aux termes du régime d'actions liées au rendement (ALR) de la Société, établi le 28 avril 2010, des actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés de la Société. Un fiduciaire nommé pour l'administration du régime d'ALR acquiert, si nécessaire, des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les actions ordinaires sont acquises après une durée maximale de trois ans, sur la base de cibles de rendement. À la date d'acquisition, les participants au régime d'ALR recevront les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte entre la date d'octroi des actions ordinaires et la date d'acquisition applicable. Les octrois d'actions ordinaires non acquis par un participant seront annulés si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires faisant l'objet des octrois annulés feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires seront également remis à la Société.

Le 23 mars 2013 et le 1^{er} mai 2014, 77 800 et 73 200 actions ordinaires ont été octroyées respectivement en vertu du régime d'ALR. Les actions en vertu du régime d'ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles d'augmentation du bénéfice par action avant impôts. Le nombre d'actions en vertu du régime d'ALR acquises par les participants est déterminé en multipliant le nombre d'ALR octroyées par un facteur multiplicateur maximum de 1,5.

Au 26 décembre 2015, 119 600 actions ordinaires peuvent être acquises par les participants du régime au cours acheteur de l'action.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

22. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Depuis le 28 avril 2010, la Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs (UAD) à ses administrateurs externes. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir sous forme d'UAD, 50 %, 75 % ou 100 % des honoraires qui leur sont payables à l'égard de leur fonction d'administrateur. Lorsqu'un administrateur se prévaut de ce régime, la Société crédite le compte de l'administrateur d'un nombre d'unités égal au montant de rémunération différée, divisé par la moyenne du cours boursier de clôture des actions ordinaires pendant les cinq jours précédant immédiatement le dernier jour de chaque trimestre de la Société. Les UAD octroyées aux termes du régime d'UAD sont rachetables et la valeur de celles-ci est payable seulement lorsque le porteur d'UAD a cessé d'être administrateur de la Société.

Dans le cadre de ce régime, aucune UAD n'a encore été octroyée.

Le coût de rémunération passé en charges dans le cadre de ces régimes se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Charges – régime d'options d'achat d'actions	317	237

22.3 Obligation au titre de la retraite et des autres avantages du personnel

Au 26 décembre 2015, la Société maintenait un régime de retraite à prestations définies et contribuait à des régimes de retraite à cotisations définies.

Le régime de retraite à prestations définies est offert à seulement 80 employés et n'est pas disponible pour de nouveaux employés. Selon le régime, un certain pourcentage du salaire est versé en composante de retraite chaque année. En vertu de ce régime, les prestations de retraite sont versées lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de la retraite.

Les informations relatives au régime de retraite à prestations définies se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	8 671	6 826
Coût des services rendus	252	224
Coût financier	360	351
Cotisations des employés	70	72
Prestations versées	(123)	(143)
Écart actuariel		
Changement des hypothèses financières	(74)	1 341
Solde à la fin	9 156	8 671

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

22. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

	2015	2014
	\$	\$
Actifs du régime		
Juste valeur au début	7 265	6 306
Revenu d'intérêts	300	325
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	19	233
Cotisations de l'employeur	355	473
Cotisations des employés	70	72
Frais administratifs	(1)	(1)
Prestations versées	(123)	(143)
Juste valeur à la fin	<u>7 885</u>	<u>7 265</u>
Situation de capitalisation – déficit et obligation au titre de la retraite	<u>(1 271)</u>	<u>(1 406)</u>

La composition des actifs du régime se détaille comme suit pour chacun des exercices 2015 et 2014 :

	Coté	Non coté	Total	2015 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Corporatif	7		7	
Trésorerie et équivalents	616		616	
	<u>623</u>		<u>623</u>	8%
Instruments de capitaux propres				
Financiers	1 139		1 139	
Consommation discrétionnaire	505		505	
Industriel	488		488	
Énergie	485		485	
Technologie de l'information	465		465	
Soins de santé	377		377	
Produits de consommation	349		349	
Télécommunication	218		218	
Matériaux	227		227	
Services publics	93		93	
Autres	124		124	
	<u>4 470</u>		<u>4 470</u>	57%
Instruments de créances				
Gouvernements	1 335		1 335	
Obligations de sociétés	1 106		1 106	
	<u>2 441</u>		<u>2 441</u>	31%
Biens immobiliers				
Bureau		118	118	
Vente au détail		105	105	
Industriel à locataires multiples		92	92	
Industriel à locataire unique		49	49	
Autres		(13)	(13)	
		<u>351</u>	<u>351</u>	4%
Total des actifs	<u>7 534</u>	<u>351</u>	<u>7 885</u>	<u>100%</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

22. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

				2014
	Coté	Non coté	Total	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Corporatif	14		14	
Trésorerie et équivalents	448		448	
	<u>462</u>		<u>462</u>	6%
Instruments de capitaux propres				
Financiers	1 150		1 150	
Consommation discrétionnaire	433		433	
Industriel	471		471	
Énergie	616		616	
Technologie de l'information	366		366	
Soins de santé	345		345	
Produits de consommation	260		260	
Télécommunication	159		159	
Matériaux	280		280	
Services publics	79		79	
Autres	126		126	
	<u>4 285</u>		<u>4 285</u>	59%
Instruments de créances				
Gouvernements	1 249		1 249	
Obligations de sociétés	950		950	
	<u>2 199</u>		<u>2 199</u>	30%
Biens immobiliers				
Bureau		114	114	
Vente au détail		77	77	
Industriel à locataires multiples		96	96	
Industriel à locataire unique		50	50	
Autres		(18)	(18)	
		<u>319</u>	<u>319</u>	4%
Total des actifs	<u>6 946</u>	<u>319</u>	<u>7 265</u>	100%

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

22. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

La charge de retraite du régime à prestations définies se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	252	224
Intérêts nets	60	26
Frais administratifs	1	1
Montant comptabilisé en résultat net	<u>313</u>	<u>251</u>

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Écart actuariel		
Changement des hypothèses financières	74	(1 341)
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	19	233
Montant comptabilisé en autres éléments du résultat global	<u>93</u>	<u>(1 108)</u>

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes :

	2015	2014
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,05	4,05
Taux de croissance de la rémunération	2,75	3,20

L'hypothèse relative au taux de mortalité est fondée sur les tables de mortalité publié au Canada, c'est-à-dire la table de mortalité CPM 2014, secteur privé.

Compte tenu des données historiques, la Société s'attend à ce que des cotisations d'environ 360 000 \$ soient versées pour l'exercice 2016.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

23. CHARGES FINANCIÈRES ET CHARGES FINANCIÈRES PAYÉES

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts sur l'emprunt bancaire	4 154	4 865
Intérêts sur la dette à long terme	4 271	3 979
Intérêts effectifs sur les débentures	3 615	3 531
Charges de désactualisation financières sur la provision pour contrats déficitaires	235	247
Charges de désactualisation financières sur le solde de prix d'achat	131	49
Autres	562	342
Charges financières	<u>12 968</u>	<u>13 013</u>
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur la dette à long terme et les débentures inclus dans les charges financières et radiation des coûts de transaction reportés de la dette à long terme	(887)	(1 070)
Frais de renouvellement ou de modification des facilités de crédit		35
Amortissement des frais de financement payés d'avance inclus dans les charges financières	(506)	(625)
Charges de désactualisation financières sur la provision pour contrats déficitaires	(235)	(247)
Charges de désactualisation financières sur le solde de prix d'achat	(131)	(49)
Charges financières payées	<u><u>11 209</u></u>	<u><u>11 057</u></u>

24. DONNÉES PAR ACTION

Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base et dilué par action :

	2015	2014
	\$	\$
Résultat	<u>(33 764)</u>	<u>(67 290)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat de base et dilué par action	<u>27 453 960</u>	<u>27 183 564</u>
Résultat de base et dilué par action	<u>(1,23 \$)</u>	<u>(2,48 \$)</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

24. **DONNÉES PAR ACTION (suite)**

Les actions hypothétiquement émises à la suite de la conversion des débetures convertibles, de l'exercice des options d'achat d'actions ainsi que du régime d'ALR n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action parce que l'incidence a un effet antidilutif.

Dividendes

Au cours de l'exercice 2014, la Société a déclaré des dividendes de 0,06 \$ par action le 13 mars 2014, le 1^{er} mai 2014, le 17 juillet 2014 et le 21 octobre 2014, pour un montant total de 6 525 000 \$ en 2014.

Aucun dividendes n'a été déclaré au cours de l'exercice 2015.

25. **VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT**

Variation nette du fonds de roulement entre les deux fins d'exercice en tenant compte des éléments du fonds de roulement pris en charge lors des regroupements d'entreprises et de la cession d'une filiale en propriété exclusive :

	2015	2014
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	19 289	(4 880)
Stock	5 375	(9 058)
Frais payés d'avance	110	(474)
Fournisseurs et autres créditeurs	(16 989)	20 970
Remises à payer	(2 180)	1 818
Produits différés	501	(105)
Obligation au titre de la retraite	(42)	(222)
	<u>6 064</u>	<u>8 049</u>

26. **DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Un des clients de la Société, qui appartient au Segment Distribution, représente 16 % des ventes de la Société en 2015 (15 % en 2014).

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec Investissements Colabor Inc. et celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales et aucune garantie n'a été donnée ni reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

27.1 Transactions avec Investissements Colabor Inc., une entité ayant une influence notable sur la Société (a)

	2015	2014
	\$	\$
États consolidés du résultat		
Remises (b)	3 295	13 157
États consolidés de la situation financière		
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	926	2 803
Remises à payer	3 544	10 159

(a) Investissements Colabor Inc. détient 5 087 439 actions ordinaires du Groupe.

(b) Les remises versées correspondent à 3 % des ventes effectuées aux clients privilégiés et aux actionnaires d'Investissements Colabor Inc., conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Investissements Colabor Inc. à la suite du premier appel public à l'épargne de la Société en 2005, et sont comptabilisées en diminution des ventes de marchandises. Les ententes avec Investissements Colabor Inc se sont terminées le 15 avril 2015.

27.2 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de la haute direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires, incluant les primes et allocations spéciales	2 162	3 038
Jetons de présence	405	362
Coût des avantages sociaux	170	176
Total des avantages à court terme du personnel	2 737	3 576
Régimes de retraite à cotisations définies	107	112
Rémunération à base d'actions	211	237
Total de la rémunération	3 055	3 925

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

28. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

28.1 Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se rapportent aux catégories d'actifs et de passifs suivantes :

	2015		2014	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Courant				
Clients et autres débiteurs	104 351	104 351	124 729	124 729
Prêts à recevoir	131	131		
	<u>104 482</u>	<u>104 482</u>	<u>124 729</u>	<u>124 729</u>
Non courant				
Prêts à recevoir	<u>576</u>	<u>576</u>		
Actif financier disponible à la vente				
Non courant				
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	<u>926</u>	<u>926</u>	<u>2 803</u>	<u>2 803</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

28. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Courant				
Découvert bancaire	4 106	4 106	8 782	8 782
Fournisseurs et autres crédeurs	85 549	85 549	101 832	101 832
Remises à payer	8 301	8 301	10 481	10 481
Emprunt bancaire	1 000	1 000	6 000	6 000
Soldes de prix d'achat à payer			869	869
Obligations découlant de contrats de location	497	497	445	445
	<u>99 453</u>	<u>99 453</u>	<u>128 409</u>	<u>128 409</u>
Non courant				
Emprunt bancaire	87 038	87 038	88 076	88 076
Obligations découlant de contrats de location	2 376	2 376	864	864
Dette à long terme	42 295	41 912	42 181	41 482
Débentures convertibles	48 859	47 230	48 086	45 834
	<u>180 568</u>	<u>178 556</u>	<u>179 207</u>	<u>176 256</u>

La juste valeur des clients et autres débiteurs, la portion courante des prêts à recevoir, du découvert bancaire, des fournisseurs et autres crédeurs (excluant les taxes de vente à remettre et la rémunération à payer), des remises à payer et de la portion courante de l'emprunt bancaire et des soldes de prix d'achat à payer est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La juste valeur du placement en actions dans Investissements Colabor Inc. a principalement été déterminée selon le cours acheteur à la date de clôture de l'actif sous-jacent.

La juste valeur de la portion non courante des prêts à recevoir est équivalente à la valeur comptable, puisqu'il s'agit de prêts principalement consentis au cours de l'exercice.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

28. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La juste valeur de la portion non courante de l'emprunt bancaire est équivalente à la valeur comptable. La juste valeur a été établie en actualisant les flux monétaires futurs à l'aide de taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des passifs financiers ayant des conditions et des échéances similaires (classé au niveau 2 de la hiérarchie).

La juste valeur de la portion courante et non courante des obligations découlant de contrats de location est comparable à leur valeur comptable puisqu'elles ont été contractés en 2014 et en 2015.

La juste valeur de la dette à long terme et de la composante passif des débetures convertibles a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs au taux de 10,5 % (10,0 % au 27 décembre 2014), taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des débetures non convertibles ayant des conditions et des échéances similaires (classé au niveau 2 de la hiérarchie).

28.2 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui regroupe en trois niveaux les actifs et les passifs financiers selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Les instruments financiers de la société qui sont comptabilisés à la juste valeur se composent du placement en actions d'Investissements Colabor Inc. (niveau 2). Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

29. **GESTION DU CAPITAL**

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Tout comme en 2014, le capital de la Société est composé du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme, des débetures et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son bilan. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires, émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

30. **OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1 % du taux préférentiel bancaire aurait eu une incidence de 987 000 \$ sur le résultat et les capitaux propres en 2015 (826 000 \$ en 2014).

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

30. **OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

Risque de crédit

La valeur comptable des comptes clients et autres débiteurs et des prêts à recevoir aux états consolidés de la situation financière représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients et des prêts à recevoir. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié. La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. De plus, certains clients plus risqués sont assurés. Au 26 décembre 2015, la Société détient des garanties pour 7 % des comptes clients (18 % au 27 décembre 2014) et 4 % des comptes clients sont assurés (aucun au 27 décembre 2014). La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir n'est pas diversifié. La Société possède pour certains de ses prêts une hypothèque mobilière sur des actifs détenus par l'emprunteur.

Les comptes clients de la Société ont été examinés afin de détecter des indicateurs de moins-value. Il a été déterminé que certains comptes clients avaient subi une moins-value et, par conséquent, une provision a été comptabilisée. Les comptes clients ayant subi une moins-value éprouvent des difficultés financières. Le classement chronologique des comptes clients se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Courant	83 145	97 567
En souffrance de 1 à 60 jours	2 153	5 420
En souffrance de plus de 60 jours		412
	<u>85 298</u>	<u>103 399</u>

L'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des comptes clients se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	2 246	1 652
Variation causée par les acquisitions	37	93
	<u>2 283</u>	<u>1 745</u>
Charge de l'exercice	1 904	1 343
Radiation de sommes à recevoir	(2 213)	(842)
Solde à la fin	<u>1 974</u>	<u>2 246</u>

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture, est bonne.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

30. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Compte tenu des sources de liquidités disponibles de la Société, la direction juge que le risque de liquidité est peu élevé.

Les flux de trésorerie non actualisés (incluant capital et intérêts) liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

	2015		
	Échéance avant 12 mois	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
	\$	\$	\$
Découvert bancaire	4 106		
Fournisseurs et autres créditeurs	85 549		
Remises à payer	8 301		
Emprunt bancaire	3 617	89 650	
Obligations découlant de contrats de location	603	2 646	
Dette à long terme	4 180	44 938	
Débentures convertibles	2 858	50 937	
	<u>109 214</u>	<u>188 171</u>	–
	2014		
	Échéance avant 12 mois	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
	\$	\$	\$
Découvert bancaire	8 782		
Fournisseurs et autres créditeurs	101 832		
Remises à payer	10 481		
Soldes de prix d'achat à payer	1 000		
Emprunt bancaire	8 831	87 460	
Obligations découlant de contrats de location	445	864	
Dette à long terme	3 863	48 632	
Débentures convertibles	2 850	53 795	
	<u>138 084</u>	<u>190 751</u>	–

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés le 26 décembre 2015 et le 27 décembre 2014

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action.)

31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Plan de rationalisation

Le 26 janvier 2016, Colabor a annoncé qu'elle mettait de l'avant un plan de rationalisation et d'optimisation de ses activités d'exploitation. Ce plan, approuvé par le conseil d'administration, vise à permettre à Colabor d'améliorer davantage son efficacité opérationnelle et sa rentabilité dans un contexte d'affaires qui demeure difficile pour l'industrie de la distribution des services alimentaires ainsi que de finaliser l'intégration des acquisitions réalisées au cours des dernières années. Ce plan fait suite à la décision du conseil d'administration annoncée le 12 mars 2015 de ne plus déclarer de dividende afin d'affecter davantage de ressources financières aux opérations, tout en affectant les sommes excédentaires à la réduction de la dette.

La portée du plan englobe la plupart des divisions de Colabor et consiste principalement à centraliser et consolider certaines activités au siège social de la Société ou à celui de ses divisions. La mise en œuvre du plan se traduira par l'abolition d'environ 120 postes, soit environ 8 % des effectifs totaux de la Société. En plus d'une diminution du personnel déjà en place, certains postes vacants seront abolis. Reflétant essentiellement ces mises à pied, Colabor comptabilisera une charge non liée aux opérations courantes d'environ 3,0 M\$, avant impôts, dans ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2016.

Dette à long terme

Le 16 mars 2016, un des prêteurs a exercé son option de devenir un créancier garanti par une hypothèque de second rang sur les actifs présents et futurs de la Société. La dette à long terme est donc maintenant garantie en totalité. Aucune autre condition n'a été modifiée.